

COMPTE-RENDU N°4 - REUNION C.R.A.

Du 07 Avril 2011 (Réunion téléphonique)

STAGE DE FORMATION D'ARBITRE :

Un stage de formation d'arbitre aura lieu les 28 et 29 Mai date limite des inscriptions le 02 Mai 2011

SANCTIONS:

1° Sanction sur match M1BA002 NOGENT / ALMVB du 12/03/2011
Pénalisation au joueur d'ALMVB : MORCANT Loic

SANCTION AUTOMATIQUE : 1 week-end de suspension avec sursis

2° Sanction sur match R2MR075 USCA / ROYE du 19/03/2011
Pénalisation au joueur de l'USCA : LEGER Henri

SANCTION AUTOMATIQUE : 1 week-end de suspension avec sursis

3° Sanction sur match R2MR076 ROYE / SENLIS du 26/03/2011
Pénalisation au joueur de SENLIS : PLE Xavier

Monsieur PLE Xavier capitaine n'a pas signé la feuille à la fin du match et n'a pas remercié l'arbitre ; après le départ de l'arbitre il a modifié la feuille de match et l'a signée.

Rappel des obligations du capitaine et des sanctions encourues :

Manuel des arbitres Art 13: Obligation du joueur sanctionné.

Tout licencié ayant fait l'objet d'une sanction, inscrite sur la feuille de match, doit faire parvenir au Président de la C.R.A. dans les 48 heures, un rapport détaillé des faits qui lui sont reprochés, sous peine de voir sa sanction aggravée.

RGER Art 4.2.7 Fraudes : Toute fraude ou tentative de fraude d'un joueur peut être pénalisée d'une suspension de trois mois au moins par la commission de discipline.

Règles officielles Art 5.1.3.1: Le capitaine d'équipe remercie les arbitres et signe la feuille de match afin de ratifier le résultat

Règlement disciplinaire : refus du capitaine de signer la feuille :1 à 3 Matches fermes

La CRA rappelle les sanctions encourues, décide de ne pas transmettre le dossier à la commission de discipline dans la mesure où Monsieur PLE Xavier n'a aucun antécédent et applique la sanction pour la pénalisation

SANCTION AUTOMATIQUE : 2 week-end de suspension avec sursis

DESTINATAIRES : Membres CRA, Comité Directeur, Correspondants Clubs, Présidents des Comités Départementaux, Responsables Arbitres.
